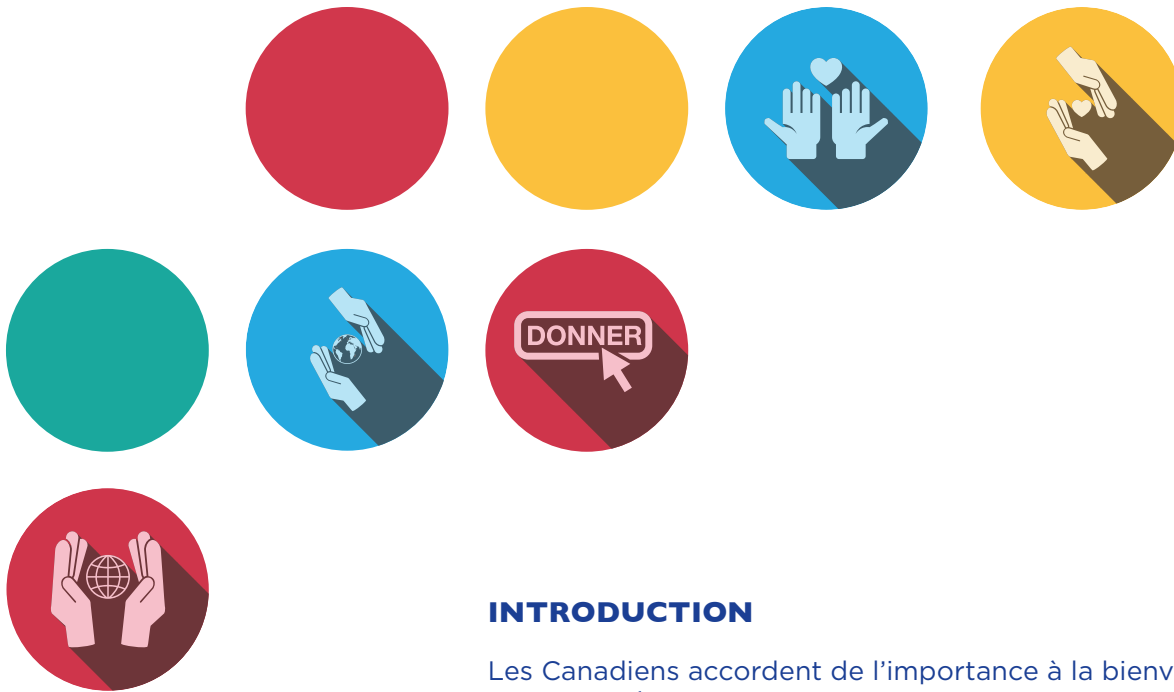




**LA SOLLICITATION, C'EST IMPORTANT :
LA COLLECTE DE DONS DE
BIENFAISANCE AU CANADA**





INTRODUCTION

Les Canadiens accordent de l'importance à la bienveillance, à la générosité. À l'origine, cette bienveillance se manifestait par l'entremise de dons de bienfaisance versés principalement à des organismes d'entraide axés sur sa famille, son groupe ethnique ou sa religion. Cependant, le sentiment d'appartenance à la communauté des Canadiens s'est développé et les gestes philanthropiques se sont étendus au-delà des groupes distinctifs afin de répondre aux besoins de la communauté dans son ensemble (Hardy, 2014). La philanthropie ne cesse d'évoluer et englobe aujourd'hui tant les dons importants de personnes de grande notoriété que les robustes campagnes populaires visant à répondre aux besoins des Canadiens un dollar à la fois.

La volonté de solliciter des donateurs est un aspect essentiel de la philanthropie. Un professionnel en philanthropie comprend que la sollicitation est primordiale pour favoriser le bien commun que le secteur vise à atteindre, peu importe qu'il s'agisse de solliciter un particulier, une entreprise, une fondation ou un gouvernement. Faire de la sollicitation de manière efficace et conforme à l'éthique dans le but d'avoir la plus grande incidence dans la société est au cœur de la mission de l'Association des professionnels en philanthropie (AFP).

Le présent document vise à donner un aperçu de haut niveau du contexte de collecte de fonds au Canada, y compris de la portée, de l'incidence et du rôle de l'AFP et de ses membres en vue de favoriser le bien commun. Notre but est de mieux faire comprendre l'importance des collectes de dons de bienfaisance et les structures qui sont essentielles pour établir une pratique professionnelle, efficace et éthique au Canada.



FAITS EN BREF

Le secteur comprend des organismes de bienfaisance enregistrés et des organismes sans but lucratif, y compris des hôpitaux et des universités. Ensemble, ils représentent un moteur clé de l'économie canadienne.

Toutefois, en dépit de la grande taille et importance du secteur, la plupart des Canadiens ne sont pas conscients du rôle qu'il joue dans l'économie du Canada (Hall, 2010). En fait, selon Imagine Canada, le secteur sans but lucratif et de la bienfaisance canadien est le deuxième au monde par ordre d'importance; il est présent dans les communautés d'un océan à l'autre, agissant souvent en partenariat avec les gouvernements ou au nom de ces derniers.

Les organismes de bienfaisance et sans but lucratif obtiennent les fonds dont ils ont besoin pour s'acquitter de leur mission de diverses sources, incluant les dons, les subventions et contributions gouvernementales, les contrats de prestation de services et la vente de biens et services au public.

Le gouvernement ne peut pas financer directement les organismes à sa guise et, de leurs côtés, les organismes sont assujettis à une réglementation qui entrave le développement de leurs propres sources de revenus. Ainsi, les dons de bienfaisance versés par les ménages et les entreprises canadiennes sont essentiels pour aider le secteur à faciliter les transformations sociales, tant au pays qu'ailleurs dans le monde.

Selon les données des déclarations de revenus du secteur de la bienfaisance, les organismes de bienfaisance ont **déclaré 21,49 milliards de dollars de revenus de financement** provenant de l'ensemble des programmes (dons majeurs, événements, loteries, dons annuels) et de toutes les sources (particuliers, entreprises et fondations) pour l'année d'imposition 2014 (KCI, 2017).

Bien que les dons assortis d'un reçu fiscal versés par des particuliers aient augmenté de 14 % de 2010 à 2013, le **pourcentage de la population ayant déclaré des dons de bienfaisance a diminué au cours de la même période, passant de 84 % en 2010 à 82 % en 2013** (Turcotte, 2015). En outre, la **proportion de contribuables ayant fait un don de bienfaisance est en forte décroissance, s'établissant à 21 % en 2015 par rapport à 30 % en 1990** (KCI, 2017). Les changements démographiques ont déjà des répercussions sur les causes que les Canadiens décident de soutenir et les voies qu'ils prennent pour le faire (Rovner, 2013), et d'autres changements sont à prévoir compte tenu du vieillissement et de la diversification de la population. La prolifération du sociofinancement (ou financement collectif) pour soutenir des secours d'urgence ou des causes distinctes n'est qu'un exemple du changement qui s'opère.

2 MILLIONS
d'emplois dans
plus de **160 000**
organismes

(Imagine Canada, s. d.A.)

8,1 POUR CENT
du produit
intérieur brut

(Imagine Canada, s. d.A.)

Contribution
annuelle à l'économie
canadienne
excédant les

160 milliards
de dollars

(Statistique Canada, 2009)



RAISONS POUR LESQUELLES LES GENS FONT DES DONNS

Les gens font des dons chaque jour, parfois sous l'impulsion du moment à la lecture de la une du journal, mais le plus souvent discrètement dans le cadre de leur vie quotidienne.

La philanthropie est partout autour de nous et se manifeste, entre autres, comme suit :

- Amélioration de la santé et des soins par l'entremise des hôpitaux et des organismes de bienfaisance axés sur la santé;
- Secours d'urgence et efforts de développement permanent en cas de catastrophes naturelles ou causées par l'activité humaine;
- Enrichissement de la société grâce à l'art, la culture, la religion et l'éducation;
- Création d'occasions et de nouveaux horizons grâce à l'éducation et la protection de l'environnement;
- Soutien envers la création de communautés plus inclusives et plus stables par l'entremise de services sociaux et de logement.

La liste de toutes les causes et de tous les organismes de bienfaisance qui les défendent serait très longue. Disons simplement qu'il existe un organisme pour répondre à chacun des besoins chers au cœur humain, et qu'il y a une histoire personnelle derrière chaque don versé à ces organismes de bienfaisance.

La philanthropie permet aux gens de renouer avec leurs valeurs fondamentales, et la collecte de fonds est un élément central du processus philanthropique.

Les professionnels en collecte de fonds assurent le lien entre les Canadiens et les causes qu'ils ont à cœur, et la philanthropie et les activités de financement aident les Canadiens à entrer en contact avec leurs voisins, leur communauté et la société.

VOICI CE QUI MOTIVE LES CANADIENS À FAIRE UN DON :

Compassion pour ceux dans le besoin (**89 %**)

Croyance personnelle en une cause et désir d'aider (**85 %**)

Désir de contribuer à nos communautés (**79 %**)

Personnellement touchés par une cause (**61 %**)

Obligations ou croyances religieuses (**29 %**)

Crédit d'impôt sur le revenu (**23 %**)

(Imagine Canada, s. d.B)



L'ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS EN PHILANTHROPIE

Les gens ne comprennent pas bien le rôle du professionnel en collecte de fonds : certains le voient comme un mal nécessaire plutôt qu'une profession qui apporte de la valeur aux Canadiens. En fait, les collecteurs de fonds sont :

- Des catalyseurs et facilitateurs du bien commun dans nos communautés;
- Des conseillers de confiance pour les donateurs canadiens;
- Des partenaires des élus et des intervenants gouvernementaux pour traiter des enjeux sociaux qui renforcent la société canadienne.

La sollicitation de dons de bienfaisance donne la chance aux gens d'agir en fonction de leurs valeurs (Sprinkel Grace, 2005) et de contribuer à leur communauté de manière significative à leurs yeux. Le lien entre la sollicitation et l'obtention de contributions à des organismes de bienfaisance est bien documenté. En fait, le pouvoir de la sollicitation dans le domaine de la collecte de fonds a été démontré dans le cadre d'études expérimentales : elle contribue à accroître non seulement la probabilité d'obtenir un don, mais également le montant du don (Science of Philanthropy Initiative, s. d.).

Aujourd'hui, l'AFP compte 31 000 membres dans plus de 240 sections dans le monde, dont 20 au Canada qui représentent 3 500 professionnels en philanthropie.

Ce constat révélateur, à savoir que *la sollicitation, c'est important*, a été reconnu en 1960 avec la création de l'Association des professionnels en philanthropie (Association of Fundraising Professionals). Aujourd'hui, l'AFP compte 31 000 membres dans plus de 240 sections dans le monde, dont 20 au Canada qui représentent 3 500 professionnels en philanthropie. Avec ses quelque 1 200 membres, la section du Grand Toronto est la première en importance au monde.

Le titre de « Certified Fundraising Executive » (CFRE), synonyme d'excellence professionnelle dans notre profession, a été accordé en 1981 (Hardy, 2014) et pas moins de 15 établissements canadiens offrent aujourd'hui des programmes d'études postsecondaires dans le domaine de la collecte de fonds et de la philanthropie.

Fondamentalement, la collecte de fonds professionnelle vise à célébrer les gestes de générosité en réponse à une sollicitation adéquate, faite avec respect et dans un but précis. Aujourd'hui plus que jamais, les professionnels en philanthropie doivent solliciter des dons pour des causes qu'ils estiment importantes—pour répondre à des besoins que leurs organismes et leurs communautés jugent importants.



RECHERCHE À L'AFP : ENQUÊTE CE QUE VEULENT LES DONATEURS CANADIENS

L'enquête *Ce que veulent les donateurs canadiens*, un sondage bisannuel réalisé par la Fondation pour la philanthropie de l'AFP, est une composante cruciale des études visant à mieux faire comprendre aux professionnels en philanthropie et en collecte de fonds les intérêts et préoccupations des donateurs.

Voici quelques faits saillants de l'enquête de 2018 :

RÔLES DE L'AFP

L'AFP fait valoir l'importance et la valeur de la philanthropie, et elle donne à des particuliers et des organismes les moyens de mener des activités de collecte de fonds efficaces et conformes à l'éthique. Notre vision consiste à favoriser la générosité et le changement social positif dans le monde grâce à des pratiques exemplaires en matière de collecte de fonds.

Voici les principales activités qui nous permettent de remplir notre mission :

- Éducation et formation
- Mentorat
- Recherche
- Défense des intérêts

L'AFP possède un code de déontologie qui est un élément central de la philosophie de l'organisation, ainsi qu'une *Charte des droits du donateur*, applicable à l'échelle nationale et internationale, qui énonce dix principes que les organismes de bienfaisance doivent respecter à l'égard des donateurs.

- Sept Canadiens sur dix (70 %) affirment avoir fait un don en argent à un organisme de bienfaisance ou sans but lucratif au cours des 12 derniers mois. Ce pourcentage est en hausse de quatre points par rapport à 2015, année où il était au plus bas niveau jamais atteint.
- S'ils ont été plus nombreux en 2017, les donateurs canadiens ont en revanche été un moins généreux, le montant moyen des dons s'établissant à 772 \$ en 2017, comparativement à 924 \$ en 2015. La moyenne était de 726 \$ en 2013.
- Les donateurs sont plus susceptibles de faire des dons à des organismes de bienfaisance dont les services profitent à leur communauté locale (53 %). Suivent les organismes œuvrant à l'échelle du Canada (31 %), à l'échelle internationale (9 %) et dans les pays en développement (4 %). Ces pourcentages sont semblables à ceux de 2015.
- Les organismes de bienfaisance axés sur la santé et les services sociaux demeurent les plus populaires auprès des Canadiens qui ont fait un don au cours des 12 derniers mois. C'est également aux organismes voués à la santé que les Canadiens ont principalement versé leur dernier don (25 %).
- La confiance des Canadiens envers le secteur de la bienfaisance atteint un sommet inégalé; près de huit personnes sur dix (78 %) affirment faire confiance aux organismes de bienfaisance et aux organismes sans but lucratif qui composent le secteur de la bienfaisance.
- Dans le même temps, six Canadiens sur dix (61 %) sont d'accord pour dire que les organismes de bienfaisance au Canada sont dignes de confiance. De même, six personnes sur dix (63 %) croient que la plupart des organismes de bienfaisance au Canada gèrent de manière responsable les dons qu'ils reçoivent.
- Les donateurs souhaitent soutenir des organismes de bienfaisance qui gèrent efficacement leur budget et qui sont efficaces dans le travail qu'ils accomplissent. Ils accordent leur confiance et leur soutien aux organismes où tout est en place pour atteindre les objectifs établis et remplir leur mandat.



RÉGLEMENTATION RELATIVE AU SECTEUR DE LA BIENFAISANCE

Au Canada, une panoplie de règlements à tous les échelons régissent les organismes de bienfaisance et sans but lucratif, mais aucune entité n'assume l'entière responsabilité de la surveillance de ce secteur.

Les organismes de bienfaisance peuvent être constitués au palier fédéral, en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*, ou au palier provincial, en vertu de la loi provinciale pertinente, selon la portée de leurs activités.

Le ministère des Finances supervise l'application de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, qui est gérée par l'Agence du revenu du Canada (ARC). À ce titre, l'ARC est de facto l'organisme de réglementation du secteur. La réglementation vise à s'assurer que les dons de bienfaisance servent bien à mener des activités de bienfaisance, de même qu'à prévenir la fraude, à maintenir la confiance du public et à promouvoir les bonnes pratiques.

La croissance du secteur au cours des dernières années répondait à une demande grandissante. Elle a été possible parce que nous disposions des fonds nécessaires pour financer l'expansion. Toutefois, les changements démographiques qui s'opèrent actuellement s'accompagnent d'un changement dans les préférences et les tendances en matière de dons des donateurs, de telle sorte que la croissance future du secteur est incertaine—en fait, tout démontre que le secteur est en déclin. Selon Brian Emmett, d'Imagine Canada, un déficit social important pourrait être imminent (Emmett, 2016). En outre, le secteur n'évolue pas dans un environnement favorable (Lalande et Cave, 2017), ce qui compromet sa capacité de répondre aux besoins grandissants des Canadiens lorsque le gouvernement ou le secteur privé ne peuvent pas (ou ne devraient pas) le faire.

Le secteur de la bienfaisance et la profession de collecte de fonds sont directement et indirectement touchés par le contexte politique et réglementaire. C'est pourquoi l'AFP participe activement aux discussions sur les enjeux qui ont une incidence sur les professionnels en philanthropie et leur capacité à faciliter le bien commun en recueillant des dons philanthropiques.

L'AFP a participé à presque toutes les initiatives politiques importantes qui touchent les Canadiens, dont la *Loi canadienne anti-pourriel* (LCAP), les lignes directrices de l'ARC sur le coût des activités de financement, les discussions sur la vérification des activités politiques, diverses initiatives fiscales visant à stimuler les dons philanthropiques et l'initiative soulignant que le Canada est le premier pays au monde à reconnaître de façon permanente le 15 novembre comme Journée nationale de la philanthropie.

RÉFÉRENCES

- ASSOCIATION OF FUNDRAISING PROFESSIONALS (s. d.). *AFP: The first 50 years*.
- ASSOCIATION OF FUNDRAISING PROFESSIONALS (2017). *AFP Canadian Government Relations Reference Manual*.
- EMMETT, BRIAN (2016). *Organismes de bienfaisance, financement durable et croissance intelligente : Document de discussion*. Imagine Canada.
- EMMETT, BRIAN, ET GEOFFREY EMMETT (2015). *Portrait du secteur économique formé par les organismes de bienfaisance du Canada*. Imagine Canada.
- HALL, MICHAEL H. (2010). « Change is in the air: the economic realities of Canada's nonprofit sector ». *The Philanthropist*, vol. 23, n° 1, p. 89-91.
- HALL, MICHAEL H., ET JULIE SPERLING (2007). *Philanthropic success stories in Canada*. Imagine Canada.
- HARDY, PATRICIA (2014). « A History of Philanthropy in Canada ». Dans Guy Mallabone (éd.) *Excellence in Fundraising in Canada, Volume Two*. Toronto : Civil Sector Press.
- IMAGINE CANADA (s. d.A). « Faits saillants sur les organismes de bienfaisance du Canada ». Site Web d'Imagine Canada. En ligne. [<http://www.imaginecanada.ca/fr/ressources-et-outils/recherches-et-faits/faits-saillants-sur-les-organismes-de-bienfaisance-du>]. Page consultée le 24 août 2017.
- IMAGINE CANADA (s. d.B). « Recherche sur le don ». Site Web d'Imagine Canada. En ligne. [<http://sourceosbl.ca/recherche-et-impact/recherche-sur-le-don>]. Page consultée le 11 septembre 2017.
- IPSOS REID (2015). *Ce que veulent les donateurs canadiens*. Enquête bisannuelle de la Fondation canadienne pour la philanthropie de l'AFP.
- KCI (2017). *Philanthropic Trends 2017, Volume 1*. Ketchum Canada Inc.
- LALANDE, LISA, ET JOANNE CAVE (2017). *Charting a Path Forward: Strengthening and Enabling the Charitable Sector in Canada*. Mowat Centre.
- PALMER, AMANDA (2014). *The Art of Asking*. New York: Grand Central Publishing.
- ROVNER, MARK (2013). *The Next Generation of Canadian Giving. The Charitable Habits of Generations Y, X, Baby Boomers, and Civics*. Blackbaud.
- SPRINKEL GRACE, KAY (2005). *Beyond Fundraising: New Strategies for Innovation and Investment, 2nd Edition*. San Francisco: Wiley.
- SCIENCE OF PHILANTHROPY INITIATIVE (s. d.) « Importance of the ask ». Site Web de Science of Philanthropy Initiative. En ligne. [<http://spihub.org/importance-of-the-ask>]. Page consultée le 1^{er} septembre 2017.
- STATISTIQUE CANADA (2009). *Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat*. N° 13-015-X au catalogue, ISSN 1710-9884.
- TURCOTTE, MARTIN (2015). *Mettre l'accent sur les Canadiens : résultats de l'Enquête sociale générale - Le bénévolat et les dons de bienfaisance au Canada*. Statistique Canada, N° 89-652-X2015001 au catalogue, ISBN 978-0-660-23026-9.

REMERCIEMENTS

Roger Ali	Juniper Locilento	et un merci tout
Dan Brunette	Ken Mayhew	particulier au :
Scott Decksheimer	Bruce MacDonald	sénateur Terry Mercer
Leah Eustace	Brad Offman	
Neil Gallaiford	Caroline Riseboro	
Tania Little	Stewart Wong	